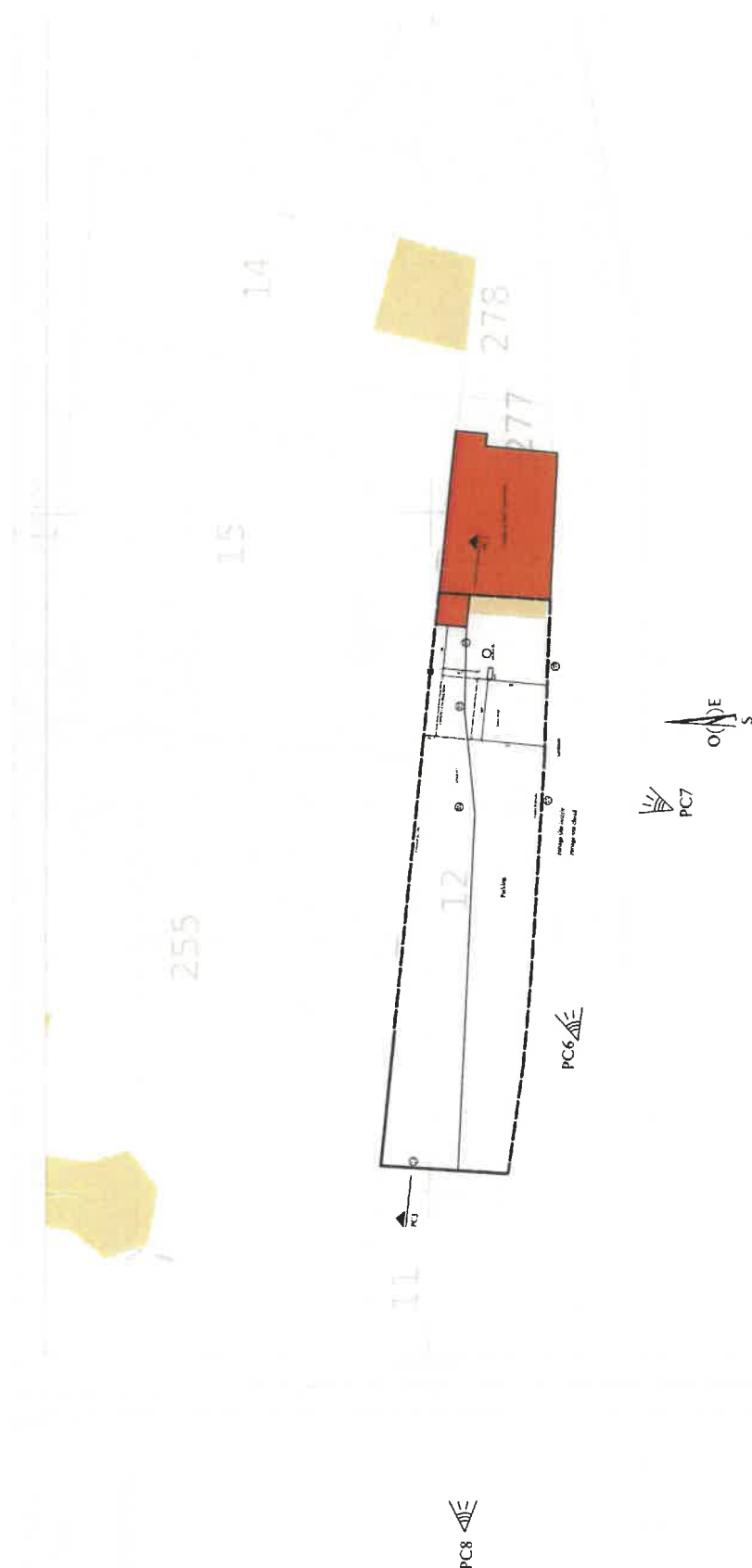
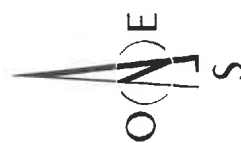
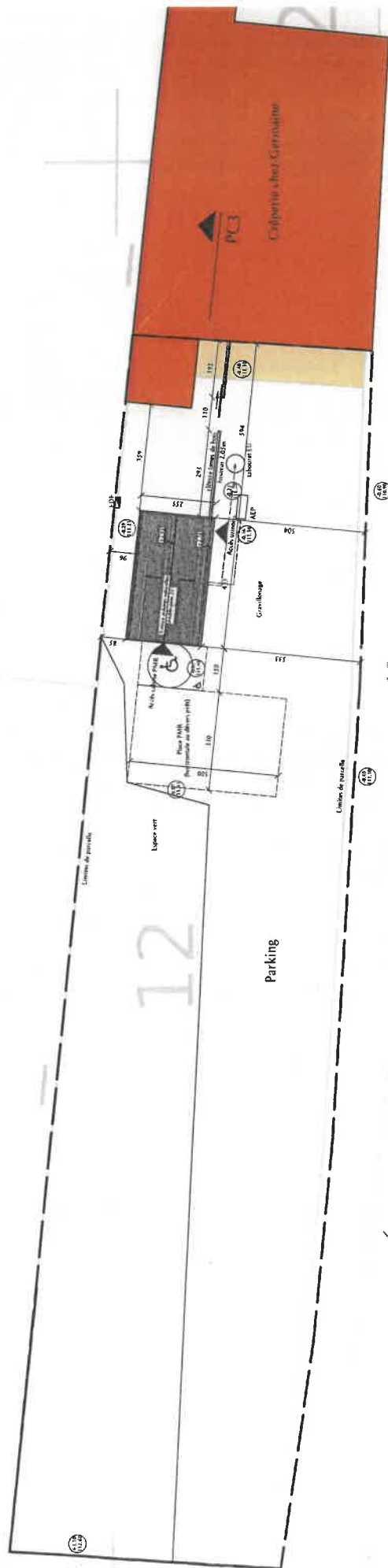
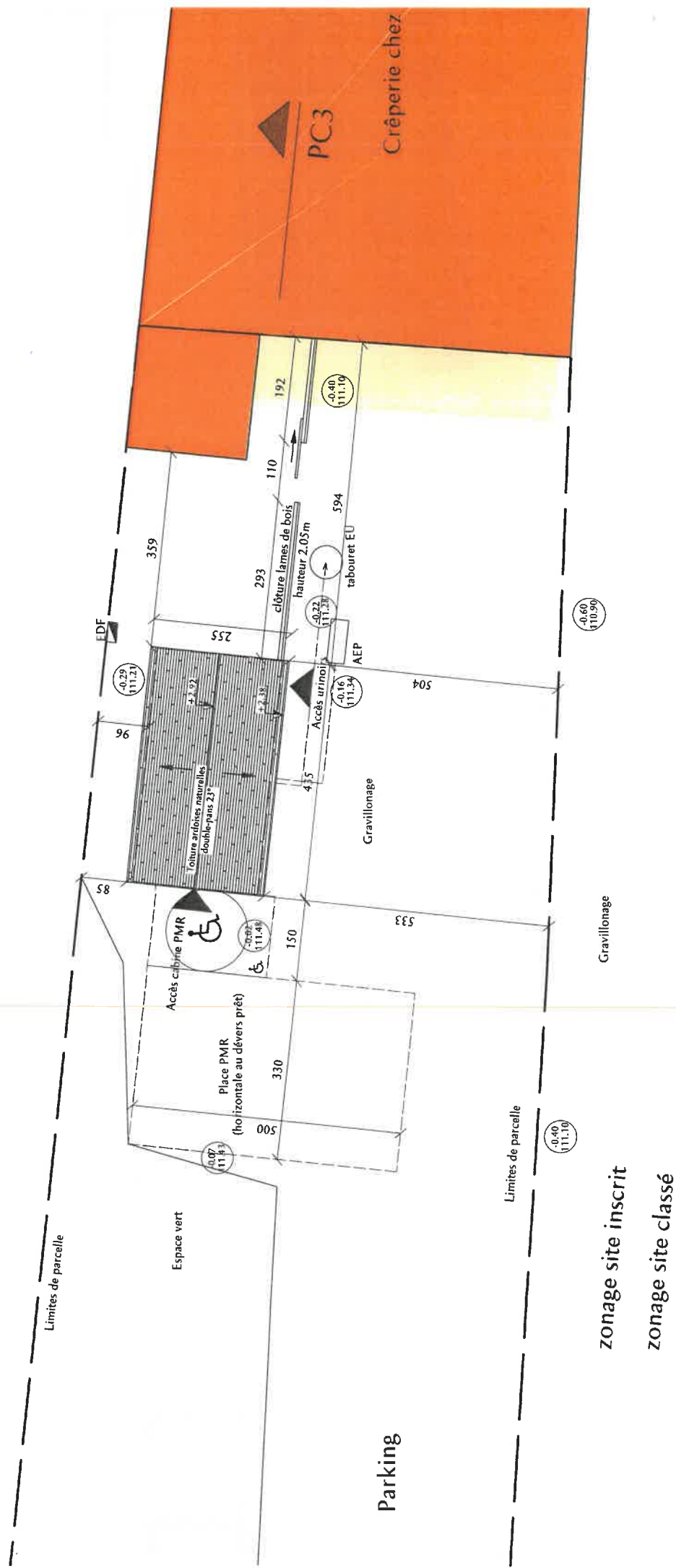
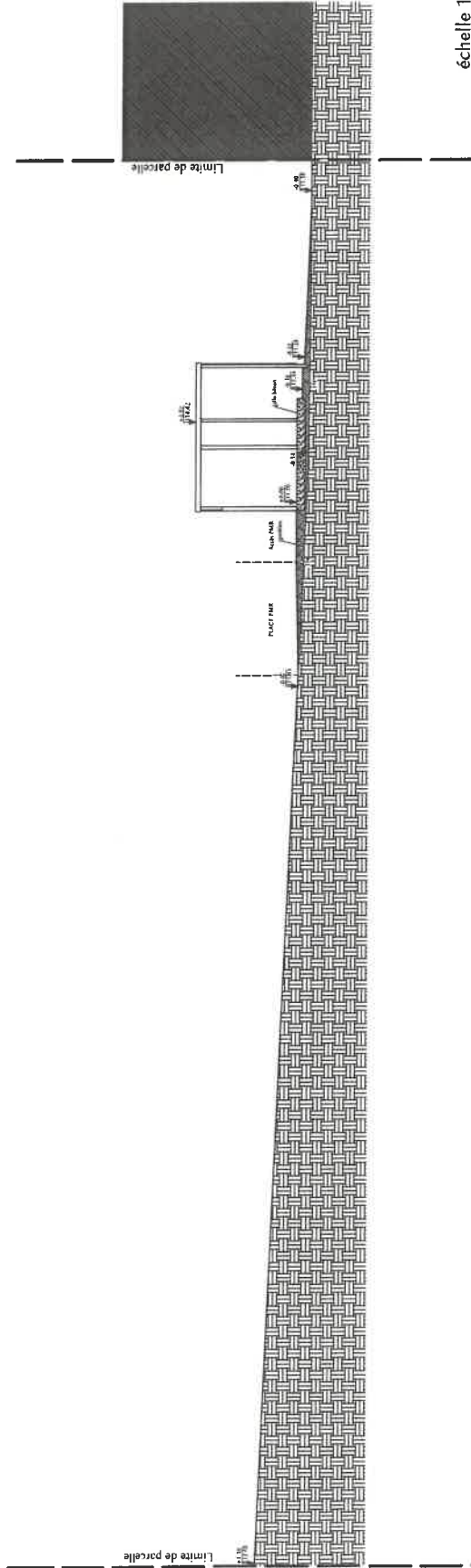




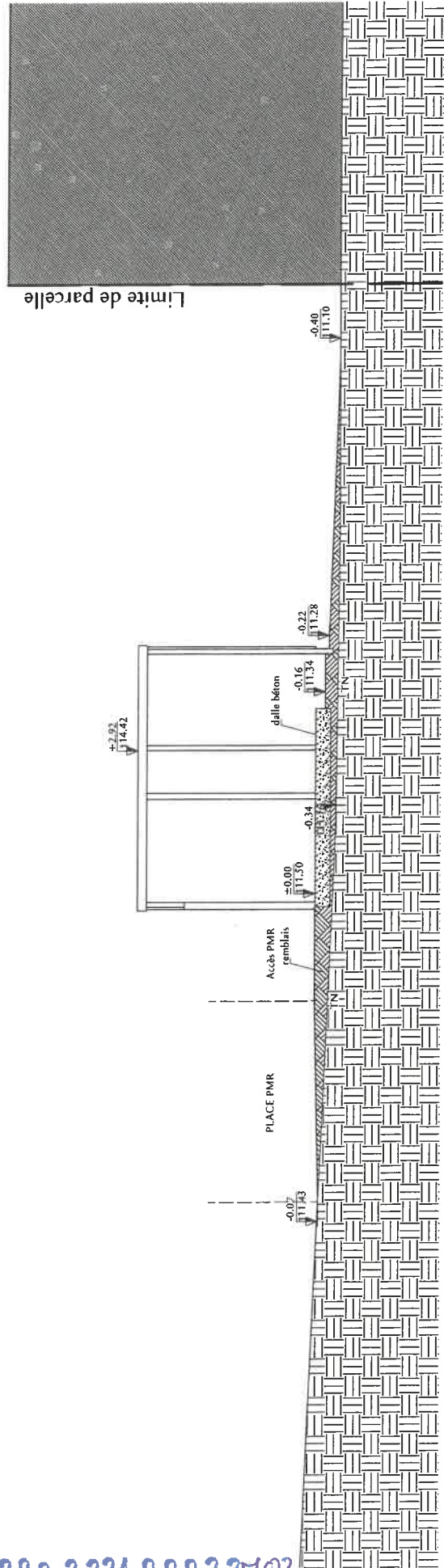
PC0 290 2224 00022 Mo2







échelle 1/200ème



échelle 1/100ème

NOTICE ARCHITECTURALE :

PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL : Le projet prend place sur le site de Veryach à proximité de la crêperie. Le terrain est actuellement occupé par une zone de parking libre en sable et gravillons, un espace vert jouxte la clôture en béton. Un coffret EDF ainsi qu'un tabouret EU ont été installés en prévision de l'aménagement du bloc sanitaire.

PRESENTATION DU PROJET

- Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

Il est prévu la mise à niveau du terrain pour la création de la place PMR (création d'un fond de forme) et des accès au bloc sanitaire (mise à niveau en remblais). Est également prévu la mise en oeuvre d'une clôture de type palissade avec portillon coulissant entre le bloc sanitaire et la crêperie (hauteur 2.05m).

- Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?

Le bloc sanitaire est implanté à 1 mètre environ des limites de parcelle au Nord et au Sud et à 4 mètres de la crêperie.

- Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?
Pas de modifications.

- Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions ?

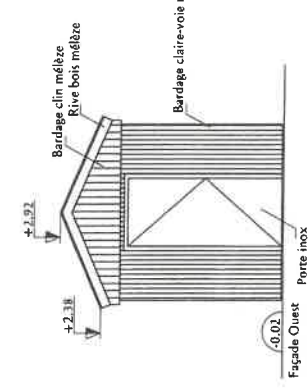
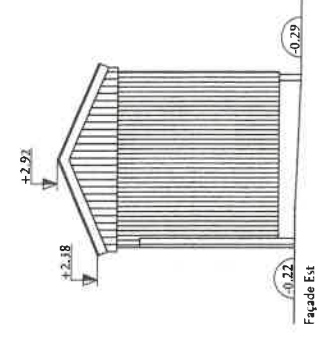
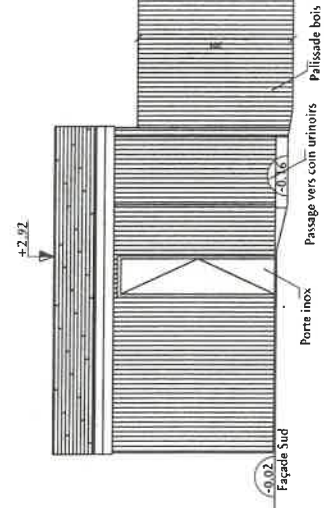
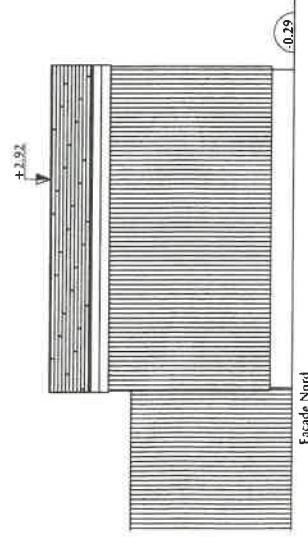
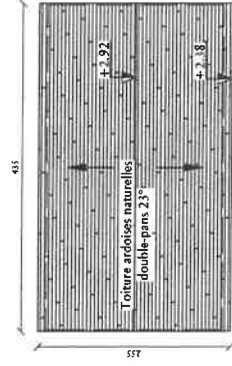
Le bloc sanitaire est réalisé en ossature bois et posé sur dalle béton. Il reçoit une charpente en bois. Les murs sont parés par un bardage à claire voie vertical en bois de mélèze. La toiture est réalisée en ardoises naturelles. Les rives sont en bois. Les portes sont en inox. L'évacuation des eaux de pluie se fait naturellement (pas de récupération). La clôture et le portillon sont en lames de bois de mélèze.

- Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations ?

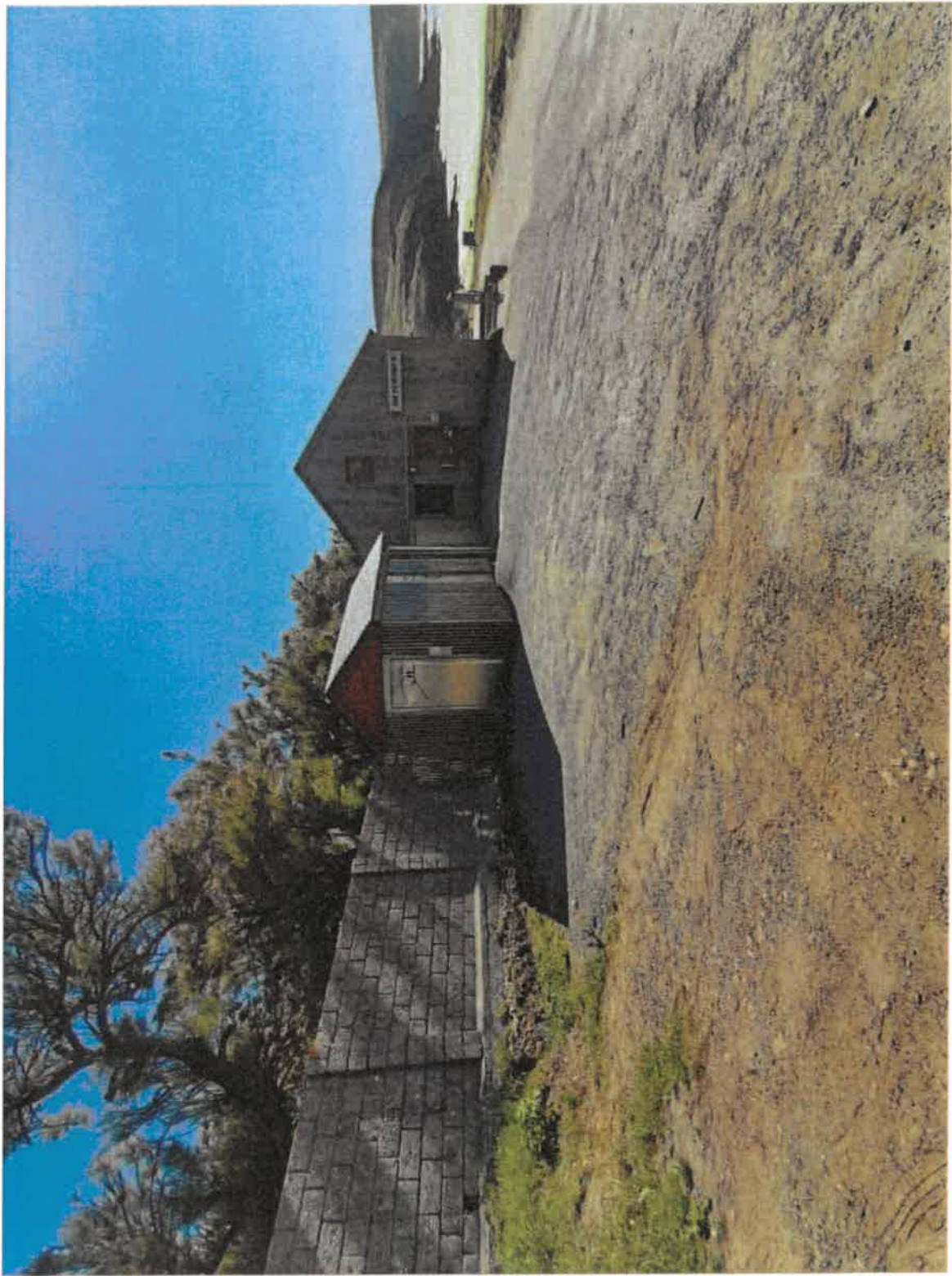
L'espace vert est diminué pour l'implantation du projet.

- Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?
Une place PMR est créée (stabilisée) à proximité de l'accès à la cabine PMR.

PCO 290 2224 00022 MOR



PC0 290 2224 00022 Mo2



PCD 290 2224 00022Mo2

NOTICE COMPLEMENTAIRE DESCRIPTIVE INDIQUANT LES MATERIAUX UTILISES ET LES MODALITES D'EXECUTION DES TRAVAUX :

MATERIAUX UTILISES

Le bloc sanitaire est réalisé en ossature bois et posé sur dalle béton. Il recoît une charpente en bois (sapin du nord). Les murs sont parés d'un bardage à claire voie vertical en bois de mélèze. La toiture est réalisée en ardoises naturelles. Les rives sont en bois. Les portes sont en inox. L'évacuation des eaux de pluie se fait naturellement (pas de récupération).

La clôture et le portillon sont en lames de bois de mélèze.

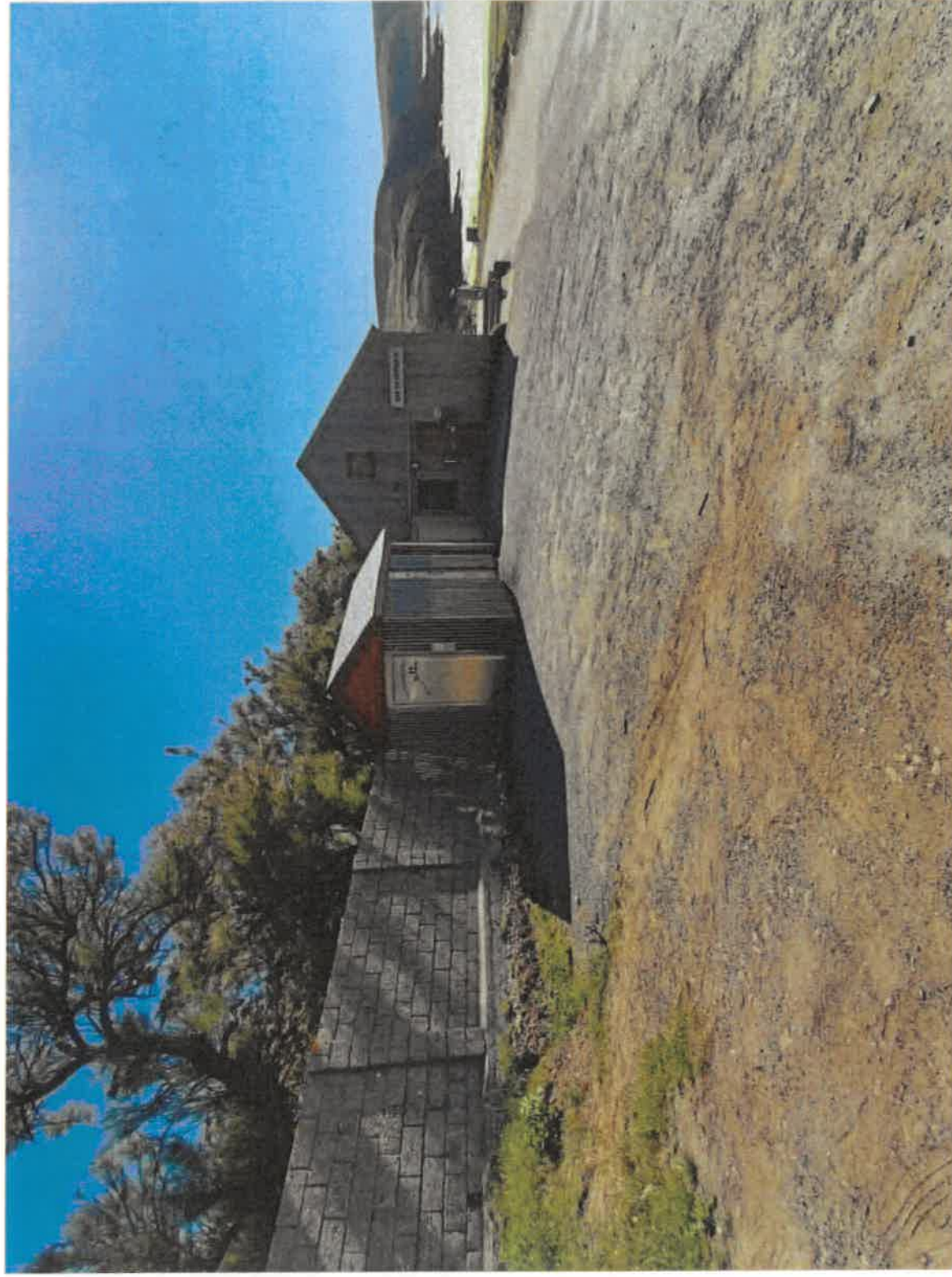
MODALITES D'EXECUTION

La dalle béton de 25cm est réalisée au dessus du TN, avec remblais périphériques pour mise à la côte de la place PMR (création d'un fond de forme) et des accès.

P C0 290 2224 00022 M02

PC0 290 2 224000 22 Mo2

PC6
modif



PC 06 - Document graphique